

#RETRAITE

Aujourd'hui, un temps partiel
inégalement pris en compte

Tous les 4 ont travaillé **41,5 années** et ont eu la même rémunération
du SMIC à 1,5 SMIC en fin de carrière

Karim



salarié

1976

Mi-temps

1997

Temps plein

Anne



salariée

1976

Temps plein

1997

Mi-temps

Christian



fonctionnaire

1976

Temps plein

1997

Mi-temps

Selma



fonctionnaire

1976

Mi-temps

1997

Temps plein

Au moment de la RETRAITE en 2018

Karim



Retraite mensuelle

1151€

Anne



Retraite mensuelle

898€

Christian



Retraite mensuelle

769€

Selma



Retraite mensuelle

769€

Les montants de pension varient selon le statut et le moment
où intervient le temps partiel dans le parcours professionnel.

Pour une RETRAITE

plus simple,
plus juste, pour tous

reforme-retraite.gouv.fr
#ReformeRetraite

